



## Bureau des communications

1100, bd de la Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1  
Tél. : 514 855-4500, poste 4648  
Télec. : 514 855-4748

### **COMMUNIQUÉ**

#### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**TITRE : Mercredi 7 octobre  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU  
COMITÉ CONSULTATIF EHDAA DE LA CSMB**

**(Montréal, le 25 septembre 2009)** – Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) tient son assemblée générale annuelle **le mercredi 7 octobre, à 19 h 30, à la Salle du conseil des commissaires (1100, bd de la Côte-Vertu, Saint-Laurent)**. Les parents d'élèves vivant avec un handicap intellectuel, physique, organique ou sensoriel ou éprouvant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de comportement sont invités à participer à cette assemblée. Les 12 membres représentants des parents du Comité y seront notamment désignés, pour l'année scolaire 2009-2010.

Mis en place en vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le Comité consultatif des services aux EHDAA émet des avis sur l'organisation des services éducatifs et l'affectation des ressources dévolues à ces élèves. Il est composé de parents, de membres du personnel et de représentants d'organismes. Tout au cours de l'année, l'ensemble des parents intéressés peut assister aux réunions régulières du Comité, où une période de questions leur est allouée en ouverture.

### **Un réseau scolaire équitable et démocratique**

Offrir les services supportant la réussite d'une clientèle diversifiée constitue l'une des précieuses caractéristiques du réseau scolaire public. S'ajoute à cet esprit d'équité une structure de fonctionnement démocratique, prenant appui sur un conseil des commissaires élu au suffrage universel et s'exprimant dans plusieurs plates-formes d'implication, dont le Comité consultatif des services aux EHDAA. On peut obtenir de l'information sur le Comité consultatif EHDAA en composant le 514 855-4500, poste 4651. On peut également prendre connaissance du guide *S'informer, s'impliquer*, présentant l'ensemble des instances démocratiques en place à la CSMB, sous l'onglet *Publications* du site [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca).

S'inscrivant dans le peloton de tête des commissions scolaires québécoises d'envergure, la CSMB regroupe 85 établissements scolaires, desservant plus de 44 000 élèves. Son territoire recoupe celui de sept arrondissements montréalais et 13 municipalités de l'ouest de l'île.

- 30 -

*Source : Bureau des communications  
514 855-4500, poste 4656 ou 4648*

*(JS-1401)*